

Séance ordinaire du conseil d’administration

Les membres du conseil d’administration sont convoqués à une séance qui se tiendra le **mardi 7 juillet 2026, à 20 h**, au siège social du Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe, situé au 2255, avenue Sainte-Anne, à Saint-Hyacinthe.

PROJET D’ORDRE DU JOUR

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance;
2. Adoption de l’ordre du jour;
3. Approbation de participation en visioconférence;
4. Désignations au conseil d’administration : 4.1. Accueil des nouveaux membres désignés au conseil d’administration; 4.2. Démission d’un membre du conseil d’administration.
5. Déclaration de conflits d’intérêts;
6. Désignations au conseil d’administration; 6.1. Nomination d’une vice-présidente ou d’un vice-président;
7. Période de questions;
8. Bloc de résolutions et de reddition de comptes
8.1. Résolution 8.1.1. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 mai 2026;
8.2. Reddition de comptes 8.2.1. Rapports trimestriels sur l’octroi des contrats et modification de plus de 10 % du montant initial d’un contrat; 8.2.2. Rapport sur la radiation des créances de 5 000 \$ à 25 000 \$; 8.2.3. Offre de services du secteur de l’éducation des adultes; 8.2.4. Offre de services du secteur de la formation professionnelle; 8.2.5. Octroi de contrats de services de formation de plus de 100 000 \$; 8.2.6. Octroi de contrats de services de formation de plus de 250 000 \$; 8.2.7. Critères de priorité d’investissement 2026-2027;
9. Points de décision;
9.1. Nominations aux comités du conseil d’administration; 9.2. Plan triennal de répartition et de destination des immeubles pour les années 2026-2027 à 2028-2029 et actes d’établissement - modifications; 9.3. Nomination de deux responsables du traitement des plaintes et d’un substitut; 9.4. Projet d’encadrement budgétaire 2026-2027; 9.5. Budget initial 2026-2027; 9.6. Plan d’amélioration de l’accessibilité des immeubles aux personnes à mobilité réduite - modifications;
10. Point d’information;
10.1. Démission d’un membre du comité d’enquête en éthique et déontologie;
11. Rapport du directeur général par intérim;
12. Levée de la séance.